

## ATELIERS 26 NOVEMBRE 2025

### Objectifs de la réunion :

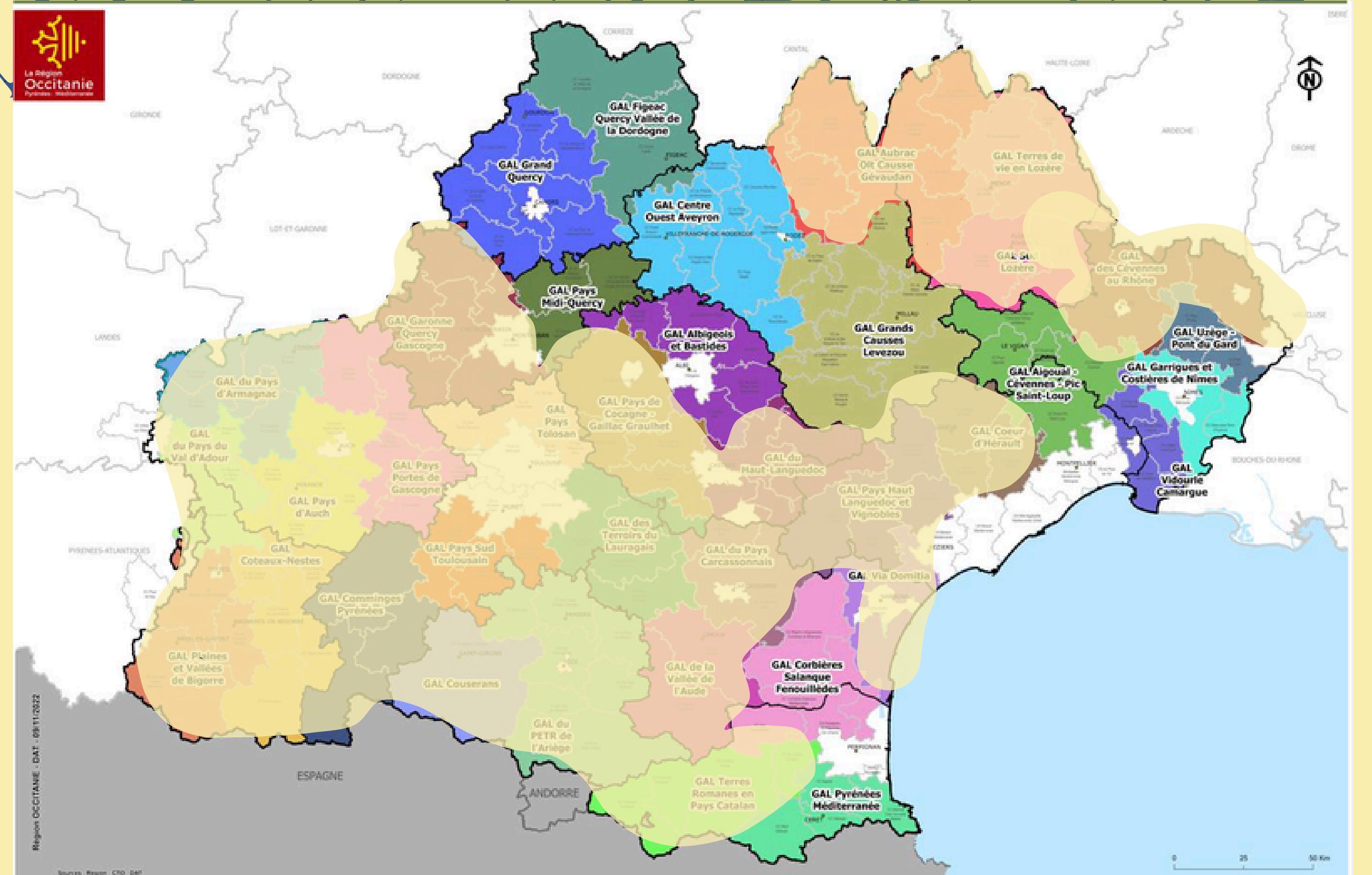
- Rappel du cadre de la coopération
- Élaborer une trame d'un plan d'actions commun de la coopération Pierre Sèche
- Définir les prochaines étapes

### Rappel de l'historique :

Juillet 25 : Sollicitation de l'Albigeois et Bastides, de Vidourle Camargue et des Gorges du Gardon pour lancer une coopération auprès des GAL d'Occitanie

Aout - septembre 25 : retours des structures intéressées (GAL, PETR, Comcom, PNR, Parc national etc.)

Octobre 25 : Visio en présence des territoires intéressés => Interconnaissance, partage des enjeux, définition des objectifs, premières idées d'actions



Region OCCITANIE - DAT : 09/11/2022

Sources : Région, CIO, DGA

## CARTE DES TERRITOIRES INTÉRESSÉS

## Enjeux identifiés

### Développer une filière PS durable

- Économie
- Formation et valorisation des artisans
- Favoriser la ressource locale
- Formation des maîtres d'œuvre

### Impliquer les pouvoirs publics

- Mobiliser les élus
- Sensibilisation des donneurs d'ordre
- Favoriser la commande publique
- Former les prescripteurs

### Protéger l'environnement

- Biodiversité
- Impact carbone
- Réemploi et économie circulaire

### Se doter d'outils opérationnels et juridiques

- Urbanisme
- Cartographie et recensement
- Marché public

Mais aussi ...

### ... Moderniser l'image de la PS !

- Un réponse aux enjeux contemporains
- Impliquer la population

### Préserver notre patrimoine

- Valorisation du patrimoine
- Protection du patrimoine
- Focus patrimoine routier
- Focus cultures agricoles
- Remplacer les murs bétons



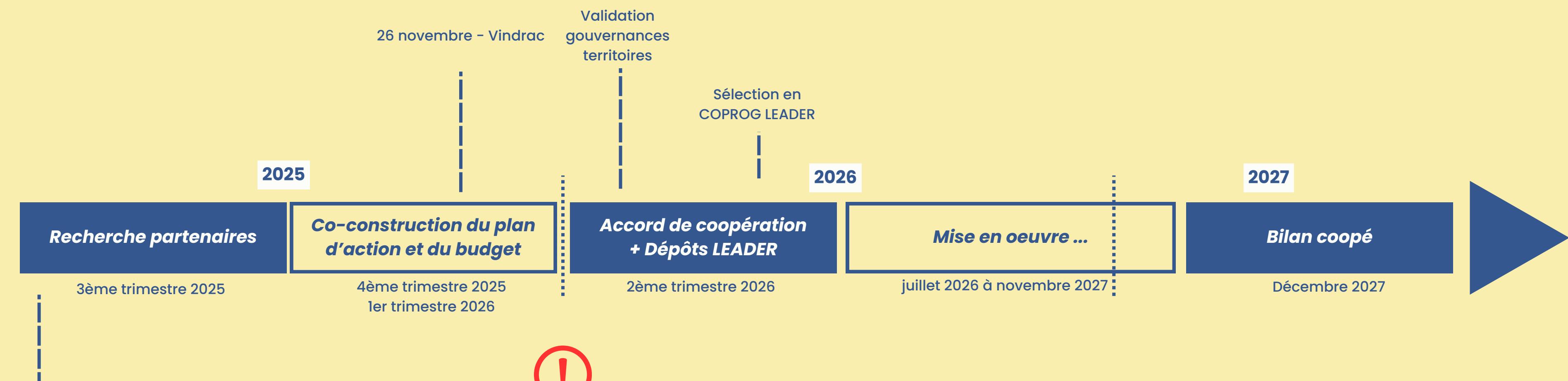
### La coopération LEADER :

- Un cadre offert par le programme LEADER pour **échanger des pratiques** et **mener des actions** entre territoires ruraux
  - Actions communes
  - Actions propres à chaque territoire
  - Animation de la démarche par les GAL
- Financements associés via le GAL
  - Actions financées jusqu'à 100% (80% LEADER, 20% cofinancement)
  - Minimum 5 000€ de dépenses éligibles
- Projet cadré par un accord de coopération signé entre les partenaires



Les actions locales propre à un territoire, portées dans le cadre d'une coopération doivent respecter certaines contraintes qui doivent être précisées par la Région Occitanie

# CALENDRIER



1

## Prescription et commande publique

*Comment favoriser et améliorer la commande publique et la prescription des chantiers en pierres sèches ?*



2 ateliers par personne  
30 minutes par atelier

2

## Professionnalisation et formation

*Quelles démarches pour permettre la professionnalisation et la formation des acteurs de la pierre sèche ?*



Proposer et préciser  
des actions dans  
chaque thématique



Temps de restitution  
commun

3

## Inventaire, valorisation et implication citoyenne

*Comment valoriser et inventorier notre patrimoine en pierres sèches, tout en impliquant les habitants ?*

## Et maintenant ?

- Prochaine rencontre en présentiel et visite inspirante ?
- Travail sur les différentes actions envisagées
- Dynamique collective Pierre sèche en lien avec l'interParc

## La suite du programme :

- Déjeuner Les Cabannes
- 14h-17h : retour d'expérience et visite de formation à Vindrac